

spécialisés, de même que de navires propres à la recherche et à l'océanographie. Il semble donc que la course aux protéines animales est déjà engagée.

Le Canada poursuit des études semblables; le Comité canadien d'océanographie a été reconstitué en décembre 1959. Les études déjà entreprises semblent établir que le travail en vue de la grande expansion future des pêches maritimes aura trois aspects différents. Le premier consistera à intensifier la pisciculture ou l'élevage du poisson. Le deuxième sera d'utiliser plus abondamment la pêche sur les bancs et la pêche aux poissons de fond, et d'en éliminer les incertitudes que nous connaissons. Le troisième consistera à séparer les zones productives des zones non productives sur les nombreux bancs de notre plateau continental. Grâce à l'aide prêtée par d'autres services de l'État, ces vastes aspects de l'océanographie ne sont plus effrayants, et des programmes positifs peuvent être élaborés et exécutés en temps voulu.

Un des principaux exemples de pisciculture se trouve dans le travail expérimental du ministère, à l'égard de plusieurs variétés d'huîtres importées, pour chercher à obtenir une espèce capable de survivre dans les eaux de la Nouvelle-Écosse. Les efforts en vue de transporter les huîtres de l'Île du Prince-Édouard dans les régions longeant la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse n'ont pas très bien réussi. Si je comprends bien les rapports établis à ce sujet, la mortalité dans la région de la baie Sainte-Marguerite a été extrêmement forte, bien que certaines huîtres se soient assez bien développées dans les petites baies aux alentours de Chester. La raison pour laquelle ces essais n'ont pas été entièrement couronnés de succès, c'est peut-être que la température de l'eau, sur la côte atlantique est beaucoup plus basse que dans la région protégée du détroit de Northumberland. Je dirais que le ministère devrait poursuivre ces expériences en transplantant des huîtres accoutumées à de l'eau plus froide.

Il n'y a pas de doute que toutes les dépenses faites par le ministère des Pêcheries, afin de rétablir les bancs d'huîtres vidés par l'épizootie qui s'est attaquée à ces mollusques il y a quelques années, se justifient facilement en invoquant les grands avantages de nature économique qui en résulteront pour la province, et l'ensemble du Canada. Le fait que ce genre de pêche se fait à trois milles de notre côte, et aura une valeur immédiate pour nos pêcheurs devrait entrer en ligne de compte. Je me demande souvent si nos pêcheurs comprennent bien les immenses possibilités qu'offre la pêche aux huîtres.

En 1960, par exemple, nous avons exporté au Royaume-Uni, en Guyane britannique, à

Saint-Pierre et aux États-Unis, 19,200 livres d'huîtres d'une valeur de \$5,443. Cependant pendant la même période, nous avons importé de Hong-Kong, du Japon et des États-Unis 71,743 gallons d'huîtres, pesant environ dix livres par gallon, d'une valeur de \$503,770. Autrement dit, nous avons, ici au Canada, un marché potentiel d'un demi-million de dollars, et ces mollusques se prêtent fort bien à la culture. Les pêcheurs qui habitent le long de la côte peuvent obtenir des plans, grâce auxquels il leur est possible de construire des étangs de retenue en ciment où ils peuvent, en y pompant de l'eau de mer à des températures surveillées, et en suivant des plans d'alimentation convenables, obtenir une bonne récolte d'huîtres. L'ostréiculture à partir de la semence d'huîtres est biologiquement possible si on se sert de semence d'huîtres résistante à la maladie, comme on l'a prouvé dans les platins des passes étroites de Conway, dans l'île du Prince-Édouard, région expérimentale du ministère.

Cela demande de la prévoyance et de la planification, mais ce pourrait être à l'avantage de nos pêcheurs côtiers, comme source d'un revenu fort nécessaire et aussi d'emplois pour certaines de nos régions côtières de l'Atlantique. Le marché éventuel possible est considérable non seulement au Canada, mais à l'extérieur et ce programme d'ostréiculture, s'il se réalise, peut fournir une plus grande quantité d'huîtres pour l'exportation, car le marché de cet excellent fruit de mer est quasi illimité; on redresserait ainsi le déséquilibre de notre balance des paiements. Je crois que les lacs Bras d'Or, au Cap-Breton, par exemple, qui ont une entrée et une sortie sur la mer et où l'eau est assez chaude pour favoriser une excellente croissance dans une région abritée, pourraient être transformés en une clayère géante qui rapporterait aux citoyens de la région un revenu dont ils ont grand besoin.

Je félicite le ministre et les scientifiques du Conseil de recherches de leurs efforts pour reconstituer les stocks d'huîtres de la Nouvelle-Écosse; je les prie de songer également à améliorer et à repeupler nos bancs de palourdes le long de la côte de l'Atlantique de même que nos bancs de pétoncles de la baie de Fundy. Depuis quelques années, il a fallu restreindre la pêche aux palourdes dans maintes régions des provinces de l'Atlantique à cause des effets nuisibles que ce fruit de mer délicieux avait sur les consommateurs et qui étaient causés par la pollution des eaux. Par conséquent, beaucoup de nos conserveries de palourdes ont été forcées de fermer leurs portes ou de réduire fortement leur production, ce qui a causé une nouvelle perte de revenus à nos pêcheurs côtiers. Les magasins alimentaires à travers